



Wallonie

CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisation portant la référence **D.U. n°049/26**.

Le demandeur est Monsieur FELIX Luc domicilié à la rue Rombeaux, 1 à 7100 Saint-Vaast.

Le terrain concerné est situé chaussée Romaine, * à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont et cadastré division 1, section C n°123G5.

Le projet est de type : **la division d'une parcelle en 9 lots et l'élargissement de la voirie**

Art. R.IV.40-1. § 1er. 7° les demandes de permis d'urbanisation, de permis d'urbanisme ou de certificats d'urbanisme n°2 visées à l'article D.IV.41 et - Art. R.IV.40-1. § 1er. 8° les voiries visées à l'article R.II.21-1, 1° pour autant que les actes et travaux impliquent une modification de leur gabarit ;

Le projet prévoit :

- la division d'une parcelle en 9 lots ;
- l'élargissement de la voirie.

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.41 et R.IV.40-1. § 1er. 8° du Code du Développement Territorial. Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Service Urbanisme, rue Saint-Germain, 10 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont (Bibliothèque communale) :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 **uniquement sur rendez-vous** en téléphonant au 064/43.13.33 ;
- Le mercredi 26 août 2026 jusqu'à 20h **uniquement sur rendez-vous** en téléphonant au 064/43.13.33 ;
- Le samedi 29 août 2026 de 10h à 12h **uniquement sur rendez-vous** en téléphonant au 064/43.13.33 ;
- Une permanence se tiendra le mercredi 26 août 2026 ;

L'enquête publique est ouverte le 31 juillet 2026 et clôturée le 14 septembre 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Chaussée Romaine, 42A à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@7160.be avec comme objet « Réclamation – D.U. n°049/26 – chaussée Romaine, * ».
- remises au Service Urbanisme dont le bureau se trouve rue Saint-Germain, 10 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : « Réclamation – D.U. n°049/26 – chaussée Romaine, * ».

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

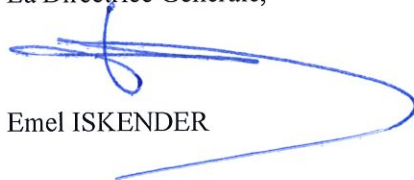
La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 14 septembre 2026 à la bibliothèque communale, service urbanisme.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame COLPIN Geneviève qui est la personne chargée de donner des explications sur le projet dont le bureau se trouve à la rue Saint-Germain, 10 à 7160 Chapelle-lez-Herlaimont.

Fait à Chapelle-lez-Herlaimont le 13 juillet 2026.

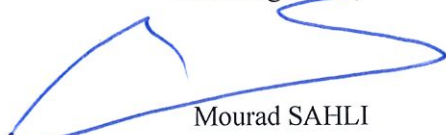
Par le Collège,

La Directrice Générale,


Emel ISKENDER



Le Bourgmestre,


Mourad SAHLI